

BAC JAUNE = EMBALLAGES en plastique, en métal ou en cartonnelle et les papiers dits d'écriture (journaux, magazines, courriers, feuilles papier...).

Sont **interdits** dans le bac jaune :

DECHET	RAISON	DESTINATION
<p><b>Papiers ménagers et hygiéniques</b> à usages uniques (mouchoirs, essuie-tout, serviettes de table, lingettes...)</p> <p><b>Protections intimes</b> (couches, protection, menstruelles)</p> <p><b>Papier cuisson</b></p>	<p><b>Sanitaire</b> : agents du centre de tri trient une partie à la main.</p> <p><b>Technique</b> : le papier ne se recycle que 7 fois en moyenne. Le dernier stade de recyclage est ce type de papier. Ensuite, la fibre cellulose est trop usée pour être recyclée.</p>	<b>Bac vert ordures ménagères</b>
<b>Blister de médicaments</b>	<p><b>Sanitaire</b> : agents du centre de tri trient une partie à la main et risque de reste de médicaments dangereux</p> <p><b>Technique</b> : plus petit que la paume d'une main donc difficulté pour les machines de capter les emballages de cette taille et impossibilité de séparer le plastique de l'aluminium pour recyclage</p>	<b>Bac vert ordures ménagères</b>
<b>Verre</b> (bouteille, pots, flacon)	<b>Ce ne sont pas des emballages en PLASTIQUE, METAL ou CARTONNETTE</b>	<b>Borne récup'vert</b> du village ou des déchèteries
<b>Sacs noirs ou transparents, fermés ou ouverts</b>	<p><b>Sanitaire</b> : agents du centre de tri trient une partie à la main. Risque de blessure ou d'infections si contient verre, seringues...</p> <p><b>Technique</b> : pas d'ouvreur de sac mécanique donc les emballages ne peuvent pas être triés par les machines</p>	<p><b>Bac vert ordures ménagères</b></p> <p><b>ou si</b> contient emballages -&gt; vider EN VRAC + sac vide dans <b>Bac jaune tri sélectif</b></p>
<b>Gros carton</b> (plus gros qu'une boîte de pizza)	<b>Technique</b> : bloque les machines au centre de tri	<p><b>Déchèterie</b></p> <p>Si coupé de la taille d'une boîte à pizza, dans <b>bac jaune tri sélectif</b></p>
<b>Seringues et pipettes</b> (pour humains et animaux)	<b>Sanitaire</b> : agents du centre de tri trient une partie à la main. Risque d'infections	<b>Boîte d'ASRI</b> disponible en pharmacie. <b>A ne pas confondre avec le bac jaune tri sélectif.</b>
<b>Objets même en carton ou plastique</b> (vaisselle jetables (gobelets, assiette, couverts...); brosse à dents; pot de fleurs; jouets; stylos; cagettes; gants latex; masque; textile; joints conserve en caoutchouc; déchets électroniques; déchets de travaux...)	<b>Ce ne sont pas des EMBALLAGES</b>	<b>Déchèterie</b>

<b>Produits dangereux ou polluants</b> (bidons huile moteur, déboucheur évier, produits piscine...)	Risque de <b>blessures</b> des agents ou de <b>pollution</b> de l'environnement	<b>Déchèterie</b>
Papiers dits d'écriture <b>broyés</b>	<b>Technique</b> : papiers trop petits pour être captés par les machines	<b>Colonne papier</b> du village ou des déchèteries. Le contenu de ces colonnes est directement envoyés chez le papetier qui recycle même les petits bouts ( $\geq$ A7) sinon <b>Bac vert ordures ménagères</b>
<b>Emballages bois</b> (emballages fromage par exemple)	<b>Ce ne sont pas des emballages en PLASTIQUE, METAL ou CARTONNETTE</b>	<b>Bac vert ordures ménagères</b> <b>Composteur</b> (mais temps de décomposition lent)
<b>Restes alimentaires</b>	<b>Ce ne sont pas des EMBALLAGES</b>	<b>Composteur</b> Sinon <b>Bac vert ordures ménagères</b>

Toutes les erreurs de tri ont aussi un impact économique pour la collectivité et donc par extension pour les administrés. En effet, ces déchets non destinés au bac jaune devraient pour la plupart être déposés dans le bac d'ordures ménagères pour être traités au centre d'enfouissement de Lioux ou au centre d'incinération de Toulouse. Lorsqu'ils sont jetés dans le bac jaune, ils passent d'abord par le centre de tri de Capvern pour être ensuite envoyés à Lioux ou à Toulouse ce qui engendre plus de transport et donc un surcoût de traitement.